



Valérie Pécresse

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Douze ans après sa création à l'initiative du ministère chargé de la recherche, le succès du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes dans l'écosystème de l'innovation n'est plus à démontrer : cette année encore, nous avons reçu près d'un millier de projets innovants. Nos jurys régionaux et national ont retenu 149 lauréats, parmi lesquels 63 % portent des projets issus de la recherche publique. Ce taux, le plus élevé des 13 éditions, témoigne de l'excellence et de la créativité de notre recherche et des capacités d'innovation de notre pays.

Les lauréats de ce concours sont autant d'atouts pour notre pays car qui dit création et innovation, dit également création de valeur et emploi. C'est pourquoi, il est nécessaire de soutenir les jeunes entreprises nées de leurs projets car elles feront la croissance et les emplois de demain.

Par ailleurs, le programme des investissements d'avenir participe à une transformation profonde de leur environnement. En effet, les SATT (Sociétés d'accélération du transfert de technologie) et le FNA (Fonds national d'amorçage) vont contribuer, à rendre ces jeunes pousses technologiques plus performantes, notamment en sécurisant leur développement, en améliorant leur maturité et en leur apportant du capital d'amorçage.

En quelques chiffres, sur 13 éditions, ce sont 330 millions d'euros qui ont été mobilisés, 17 400 candidatures déposées et 2 543 lauréats récompensés, dont plus de la moitié concerne des projets issus de la recherche publique. Je me félicite que ces projets aient débouché sur la création de plus de 1 300 entreprises innovantes plus pérennes que les entreprises traditionnelles.

Enfin, ce concours est une véritable réussite partenariale, un succès gagnant-gagnant tant pour les jeunes talents que pour l'innovation. Je tiens à remercier l'ensemble des membres des jurys, et plus particulièrement Jacques Lewiner, président du jury national et Gilles Copin, son vice-président. Et je souhaite aux 149 lauréats 2011 un avenir plein de succès.

Valérie Pécresse

13^e concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes



**CHIMIE
& SCIENCES DES MATÉRIAUX**



**ÉLECTRONIQUE
SIGNAL & TÉLÉCOMMUNICATIONS**



**GÉNIE
DES PROCÉDÉS**



**INFORMATIQUE
LOGICIEL & TIC**



**MÉCANIQUE
& TRAVAIL DES MÉTAUX**



**PHARMACIE, SCIENCES DU VIVANT
& BIOTECHNOLOGIES**

Sommaire

Chiffres clés du concours 2011 : la 13^e promotion des lauréats p 4

Palmarès des 67 projets **“Création - Développement”**
par ordre alphabétique des noms des lauréats p 10

Palmarès des 82 projets **“En émergence”**
par ordre alphabétique des noms des lauréats p 36

Palmarès des 149 lauréats par domaine technologique p 66

**Palmarès des 149 lauréats par région
et structures d'aide à la création d'entreprises en région**

Alsace p 80	La Réunion p 108
Aquitaine p 82	Languedoc-Roussillon p 110
Auvergne p 84	Limousin p 112
Basse-Normandie p 86	Lorraine p 114
Bourgogne p 88	Martinique p 116
Bretagne p 90	Midi-Pyrénées p 118
Centre p 92	Nord-Pas-de-Calais p 120
Champagne-Ardenne p 94	Nouvelle-Calédonie p 122
Corse p 96	Pays-de-la-Loire p 124
Franche-Comté p 98	Picardie p 126
Guadeloupe p 100	Poitou-Charentes p 128
Guyane p 101	Polynésie Française p 130
Haute-Normandie p 102	Provence-Alpes-Côte d'Azur p 132
Île-de-France p 104	Rhône-Alpes p 134

Les 59 projets “Création - Développement” nominés par les jurys régionaux p 138

Chiffres clés 2011

du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

Depuis 1999, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes assure avec succès son rôle structurant de l'écosystème de l'innovation et mobilisateur pour les porteurs d'idées et de projets innovants.

Il suscite près d'un millier de candidatures par an (plus de 17 000 projets déposés en 13 éditions) et récompense environ 150 lauréats chaque année. Il permet ainsi de faire mûrir les projets des lauréats «en émergence» et apporte aux entreprises créées par les lauréats «création-développement» un soutien financier significatif, reconnu comme premier financement d'amorçage en France.

BILAN

13 éditions du concours
330 M€ mobilisés
17 400 candidatures
2 543 lauréats
près de 1 300 entreprises créées

- Une montée en puissance des projets issus de la **recherche publique** qui dépassent 63 % en 2011
- **Près de 1300 entreprises** de technologies innovantes **créées** grâce à la contribution du concours.
- **Des entreprises plus pérennes que la moyenne**, même si elles connaissent aussi des difficultés économiques : après 3 ans d'existence, 95 % des entreprises du concours sont encore en activité et 88 % ont dépassé le stade critique des 5 ans.

Promotion 2011 : 149 lauréats

814 candidatures / 149 lauréats

- Jurys régionaux**
- 82 lauréats «en émergence» sélectionnés.
 - 126 projets «création-développement» présélectionnés.
- Jury national**
- 67 lauréats «création-développement» sélectionnés.
 - 59 projets «création-développement» nommés

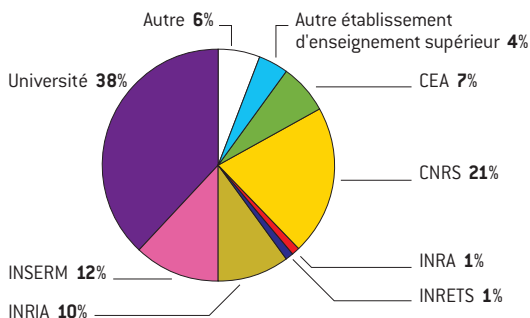
Le jury national de la 13^e édition du concours national s'est réuni le mardi 14 juin 2011 sous la présidence de Jacques Lewiner, directeur du laboratoire d'électricité générale de l'ESPCI (Ecole supérieure de Physique et de Chimie industrielles de la Ville de Paris), pour examiner les 126 projets «création-développement» présélectionnés par les jurys régionaux.

A l'issue de cette réunion, le jury national a choisi de récompenser **67 lauréats «création-développement»** qui recevront, après création de leur entreprise, une subvention d'un montant moyen de 214 224 € pour financer jusqu'à 60 % de leur programme d'innovation.

Les jurys régionaux ont sélectionné **82 lauréats "en émergence"** qui recevront, à titre personnel, une subvention d'un montant moyen de 31 000 € pour financer jusqu'à 70 % des prestations nécessaires à la maturation et à l'établissement de la «preuve du concept» de leur projet.

La création d'entreprise innovante, un moyen privilégié pour transformer la recherche en innovation

La place de la recherche publique augmente en 2011 avec 63 % des projets lauréats du concours qui mettent en œuvre des résultats de la recherche publique. La création d'entreprises innovantes demeure une voie appréciée des chercheurs pour transformer les résultats de leur recherche en valeur économique.

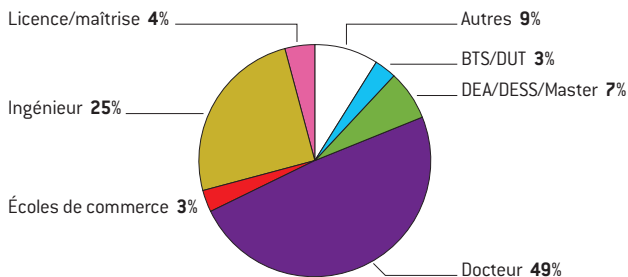


Les lauréates

En représentant presque **11 % des lauréats 2011**, les femmes en position de porteur de projet progressent.

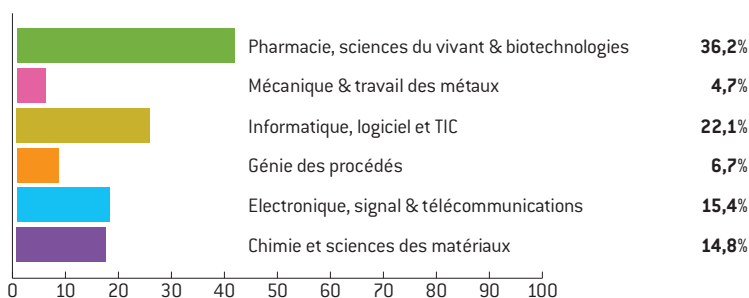
Un niveau de formation élevé

Près de 50 % des lauréats sont titulaires d'un **doctorat** et 25 % détiennent un diplôme d'ingénieur.



Les domaines technologiques des projets lauréats : les tendances 2011

- **Forte progression des projets du secteur «Chimie et sciences des matériaux»** dont la part de projets lauréats passe de 6,3 % en 2010 à 14,8 % en 2011
- **Diminution notable des projets «Informatique, logiciel et TIC»** : de 30 % en 2010, ils chutent à 22 % en 2011.
- **Le secteur «Pharmacie, sciences du vivant et biotechnologies» maintient son avance** en représentant à lui seul 36,2 % des lauréats.



Une bonne synergie entre les incubateurs et le concours

65 % des projets lauréats sont (ou ont été) hébergés et accompagnés par un incubateur public.

La dimension environnementale est présente dans 40% des projets lauréats.

L'accompagnement des lauréats, une priorité du ministère

Au-delà du soutien financier apporté par le concours, un dispositif d'accompagnement a été mis en place pour apporter aux lauréats les meilleures chances de réussite :

- Possibilité pour les lauréats d'être accueillis dans l'un des 30 incubateurs publics. Ils peuvent y bénéficier de ressources scientifiques et technologiques, de conseils et de formations ;
- Organisation le jour même de la proclamation des résultats d'un Forum «1^{er} contacts». Les lauréats peuvent y recevoir un premier niveau d'accompagnement qui les sensibilise sur les points clés à maîtriser pour la réussite de leur projet et leur permet d'identifier les acteurs auxquels ils pourront faire appel tout au long de la mise en œuvre de leur projet. Des ateliers thématiques sont organisés à leur intention, ainsi que des rendez-vous personnalisés sur des espaces de rencontres, avec des partenaires acteurs du financement et de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes ;
- Intégration dans la communauté des lauréats, réseau d'échanges et de partages d'expériences ;

- Participation à des événements et salons spécialisés dans le financement des jeunes entreprises innovantes ;
- Formations spécifiques offertes dans le cadre d'un partenariat avec 2 écoles de commerce prestigieuses, HEC et EM Lyon :
 - Pour la 1^{ère} fois en 2011, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soutient financièrement l'EM Lyon pour offrir une formation à la gestion et au développement international des créations d'entreprises innovantes, une semaine à Lyon et une semaine à Shanghai, à une sélection de lauréats «création-développement» particulièrement motivés, maîtrisant l'usage de l'anglais et dont les projets présentent une dimension internationale ;
 - Le Centre d'Entrepreneuriat et d'Innovation de HEC offre 2 places pour sa formation-action "Challenge +" durant 26 jours répartis sur une année. Ce programme comporte des sessions de diagnostic, des cours sur les fondamentaux du management appliqués à la création d'entreprise innovante, et un suivi personnalisé.

Contacts nationaux

- **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**
Direction générale pour la recherche et l'innovation

Marie-Christine RODES

marie-christine.rodés@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

- **OSEO**

Véronique BENSEMHOUN

veronique.bensemhoun@oseo.fr

Nadine SAINT-YVES

nadine.saintyves@oseo.fr

www.oseo.fr